



LA REPRODUCTION DU FAUCON PELERIN (*Falco Peregrinus*) EN BELGIQUE.

par J.L. DAMBIERMONT, A. DEMARET et J.P. FRANCOTTE.

I. SITUATION EN BELGIQUE AVANT 1965.

Comme partout en Europe, le Faucon pèlerin s'est raréfié à l'extrême en Belgique : si, il y a 10 ans, la population belge comptait déjà moins de 15-20 couples reproducteurs, elle s'est presque éteinte depuis : un fauconnier notoire considère que la dernière couvée réussie (1 seul jeune) doit remonter à 1958 (Jehotte, 1966).

Nous sommes loin des affirmations optimistes d'un autre fauconnier : « on constate que le Pèlerin et l'Autour, loin de diminuer en nombre, se maintiennent au contraire assez bien... ; la fauconnerie belge n'a aucune peine à se procurer chaque année les deux ou trois fauconneaux qu'elle déniche régulièrement » (Dupont, 1953) ou de celles d'un oologiste : « pas de danger de voir disparaître cette belle espèce de notre faune » (Gabriels, 1955).

Par après, en même temps que les couples observés se réduisaient en nombre d'année en année, ils devaient subir des prélèvements oologiques répétés qui enlevaient toute chance de reproduction à l'espèce.

En 1964, les prélèvements oologiques prenant fin en raison d'une garde directe des aires situées dans la vallée de l'Amblève, des phénomènes sont décelés et prouvés pour la première fois chez deux des trois couples observés : l'un est stérile, l'autre présente des troubles du comportement sous la forme du bris des œufs par la femelle (egg-breakage). Le troisième couple voit son unique jeune jeté au bas de l'aire par un violent orage (Demaret *et al.*, 1964). Selon toute vraisemblance, le quatrième couple, sur la Haute-Meuse, a été déniché une fois de plus.

II. SITUATION EN 1965.

En 1965, les oologistes semblent avoir pris conscience du tort qu'ils causaient à notre avifaune et accordent une trêve au Faucon pèlerin ; les fauconniers désespérant de trouver encore un oiseau de cette espèce en Belgique se tournent vers la France.

Cette année-là, l'échec fut total, aucun des quatre couples connus n'ayant apparemment réussi à élever une nichée. Dans la vallée de l'Amblève, deux couples n'ont même pas tenté de se reproduire : le couple stérile l'est demeuré, celui qui avait présenté l'egg-breakage semble l'être devenu également. En avril, le troisième couple, qui avait eu un jeune tombé du nid l'année antérieure, s'est remis à couver. Le 1^{er} avril, P. Van Themsche découvre la femelle aplatie sur une corniche dans la position de couveuse. Le site est aussitôt surveillé et protégé comme l'année antérieure, à partir d'un poste d'observation éloigné de plus de 200 m. Pendant plusieurs jours, son comportement est tout à fait rassurant : c'est celui d'une couveuse assidue. Cependant, le 11 avril, sans qu'il y ait eu des signes prémonitoires la veille, A. Demaret et J. P. Francotte sont témoins d'une scène navrante : à plusieurs reprises, la femelle se met à frapper du bec sous elle, semble ingurgiter quelque chose, s'envole, plane en criant plaintivement et disparaît. On ne la reverra plus à l'aire où elle a sans doute cassé ses œufs, comme la femelle d'un autre couple l'avait fait l'année précédente sous les yeux des mêmes observateurs. Sur la Haute-Meuse, après un début de couvaison, le couple déserte le site. A l'aire, il restait un œuf unique abandonné comme on a pu le vérifier en juin⁽¹⁾.

III. SITUATION EN 1966.

En 1966, nous étions résignés car les événements relatés ci-dessus ne laissaient pas prévoir une réussite, fût-elle limitée. Des visites effectuées en mars nous confirmaient la présence de trois couples mais nous n'avions pas observé de manifestations concluantes d'activités nuptiales. De plus, le quatrième couple ne s'était point reformé. Ainsi, une nouvelle fois, nous avions perdu tout espoir de voir ce bel oiseau se reproduire encore dans nos Ardennes.

Pourtant, le 24 IV à midi, A. Demaret et W. Suetens — effectuant un contrôle auprès des aires — ont la joie et la surprise de découvrir un jeune de quelques jours, sur la corniche même où la femelle du troisième couple s'était fixée en 1965. L'aire est dominée par un surplomb et est idéalement située dans la partie inférieure de la falaise. Un seul jeune, c'est peu ; mais pour nous, c'est l'espoir d'un succès inattendu après l'egg-breakage de 1965.

Prévenu aussitôt, le gestionnaire de l'endroit se montre particulièrement compréhensif et nous autorise à faire respecter la propriété privée sur les lieux mêmes de nidification comme les années antérieures. Nous tenons à le remercier chaleureusement de toutes les facilités qu'il nous accorda à cette occasion.

D'emblée, et pendant un mois exactement, une garde permanente — dont les frais furent couverts par le « Fonds pour la protection du Faucon pèlerin » (cfr. *Aves*, 1 : 39) — est assurée afin de protéger l'oisillon d'un éventuel dénichage par des fauconniers notamment. Par prudence, les observateurs ne s'approchent jamais à moins de 150 m et sont dissimulés dans le milieu.

De son côté, W. Suetens décide de filmer les allées et venues de ce dernier couple connu et non stérile de Faucons pèlerins belges. Avec son collègue P. van Groenendaël, il opère à plusieurs reprises, à 90 m de l'aire, parfaitement dissimulé sous une tente mimétique dressée durant la nuit. Malheureusement, il est

(1) Nous tenons à remercier vivement les membres qui, à des degrés divers, ont assuré la garde de ce nid : MMes G. Bauchau, J. Liénart, P. van de Woestijne, J. van Esbroeck ; Mlle G. de Meeds ; MM. G. Bauchau, F. Davreux, E. de Mévius, J. Doucet, J. Kessels, J. Moles, J. Tahon, M. Vanderhoeven, J. van Esbroeck.

impossible de se rapprocher encore sans créer un risque ; ces mesures de protection indispensables empêchent les photographes de réaliser les clichés de grande netteté auxquels ils nous ont habitués.

Comme relaté ci-après, le jeune prendra son essor le 22 mai. Il n'a pas été bagué. D'une part l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique a interdit — avec raison — le baguement de cet oiseau rarissime dans nos contrées ; d'autre part, même muni d'une autorisation spéciale, nous ne pouvions pas risquer de provoquer la chute ou l'envol prématuré du jeune par une descente longue et périlleuse, moins pour le bagueur que pour l'oiseau (chute de pierres).

Qu'il nous soit permis de remercier ici, outre MM. W. Suetens* et P. van Groenendael*, les membres d'Aves qui ont accepté spontanément de surveiller l'aire, tâche ingrate heureusement contrebalancée par l'intérêt que peut susciter l'observation d'une nidification unique en Belgique : Mr. S. Fontaine qui s'est chargé de la plus grande partie du travail de surveillance, MM. A. Charlier, P. Collette*, J. Demolder*, P. Demaret, J. Fouarge*, A. Gielen, C. Joiris*, J. Liénart*, J.F. Louis*, A. Parmentier*, D. Rabosée*, M. Ruelle*, J. Tricot* et P. Van Themsche*. D'autres membres encore avaient offert leurs services : l'envol assez hâtif du jeune ne leur a pas permis de réaliser leurs intentions. Nous les remercions également.

IV. APERÇU SUR LE STATUT ACTUEL DE L'ESPECE EN EUROPE.

1. La raréfaction en Europe.

C'est durant la dernière décade tout spécialement qu'une très forte diminution des effectifs a été enregistrée dans tous les pays d'Europe occidentale. On ne dispose pas de données concernant l'Europe centrale et orientale.

La situation est jugée à ce point alarmante qu'elle a provoqué la convocation d'urgence d'une conférence internationale chargée d'étudier la biologie de l'espèce, sa répartition actuelle en Europe et les causes de son déclin catastrophique. Nous devons à Terrasse (1966), qui a participé à cette conférence, la plupart des chiffres cités ci-après.

Est-il besoin tout d'abord de rappeler que la Haute-Belgique recelait encore une douzaine de couples aux environs de 1950 ? C'est sans gloire aucune qu'un collectionneur a pu indiquer, à l'époque, les noms des derniers sites occupés — et constamment violés ! — et établir de vaines statistiques à partir de pontes prélevées (Gabriels, 1955).

En Angleterre, les 650 couples connus en 1955 ont diminué de 60 %, avec un déclin maximal dans les régions agricoles du Sud du pays (près de 100 % de perte) et minimal aux endroits les plus éloignés de l'Ecosse du Nord (Ratcliffe, 1963 ; Terrasse, 1966). Depuis 1964 cependant, il semble que cette diminution soit enrayée. Un recensement couvrant un quart des sites connus (c'est-à-dire 137) montre que 35 paires ont niché avec succès sur 66 territoires occupés, contre 27 paires sur 62 territoires fréquentés en 1963 (Ratcliffe, 1965).

Des 320 à 380 couples nichant en Allemagne fédérale en 1950, il en restait 70 à 90 en 1965 soit un déclin de 77 % avec un maximum de 90 % en Allemagne du Nord contre 55 % en Bavière (Wendland in Zweeres, 1964 ; Terrasse, 1966). En Westphalie-Lippe par exemple, sur les 12 couples cantonnés en 1951,

* Observateurs ayant transmis leurs notes condensées plus loin.

il n'y en avait plus que 2 en 1963 (Demandt, 1965). En **Allemagne de l'Est**, la diminution est tout aussi foudroyante.

En **France**, la situation n'est guère plus brillante : 50 à 55 % de diminution tant parmi les migrateurs et les hivernants que parmi les couples reproducteurs. Ainsi les populations de Normandie (14 couples précédemment) et des côtes picardes (50 couples, il y a peu) sont complètement exterminées depuis 1964. Dans les autres régions (Massif Central, Alpes, Midi, Pyrénées, Corse, Jura, Alsace, Lorraine), il y a une réduction variable mais de plus de 50 %, les régions les moins agricoles étant les moins touchées. En bref, la population française, estimée à 300-500 couples, peut être évaluée actuellement à 150 couples seulement (Terrasse, 1966).

En **Suisse**, les 19 aires occupées ces dernières années attestent une diminution de 45 % (Terrasse, 1966). En **Hollande**, où l'espèce n'a jamais été nombreuse, le Faucon pèlerin est devenu extrêmement rare (Zweeres, 1964). Nous manquons de renseignements pour le **Danemark** et la **Norvège**, mais il est certain que, dans l'ensemble, les effectifs scandinaves ont subi les plus lourdes pertes.

En **Suède**, le déclin est si net que l'oiseau a disparu totalement de nombreuses régions. C'est en **Finlande** que la situation est la plus dramatique avec une diminution de 99 %. Sur les 1 000 couples environ fixés il y a dix ans, on estime qu'il en restait 15 - 20 en 1965 et on prévoit leur extinction totale dans les prochaines années. Une prospection récente a montré que 6 aires étaient encore occupées sur 400 sites. Or le baguage de 195 pulli a fourni 22 % de reprises en hiver principalement, le long des côtes atlantiques françaises. On voit d'où vient une bonne part du mal... (Terrasse, 1966).

Cette diminution des effectifs se double d'une baisse très nette du pouvoir reproducteur. On trouve de plus en plus de pontes de 1 ou 2 œufs alors qu'elles devraient normalement compter 3 ou 4 œufs (Ratcliffe 1963 et 1965 ; Przygodna *in* Zweeres, 1964). En France en 1965, 13 aires (6 de 1 jeune, 3 de 2, 4 de 3) ont donné 24 jeunes indiquant un taux de fécondité (1,84) extrêmement bas (Terrasse, 1966). On ne s'étonnera plus dès lors que notre couple n'éleva qu'un poussin...

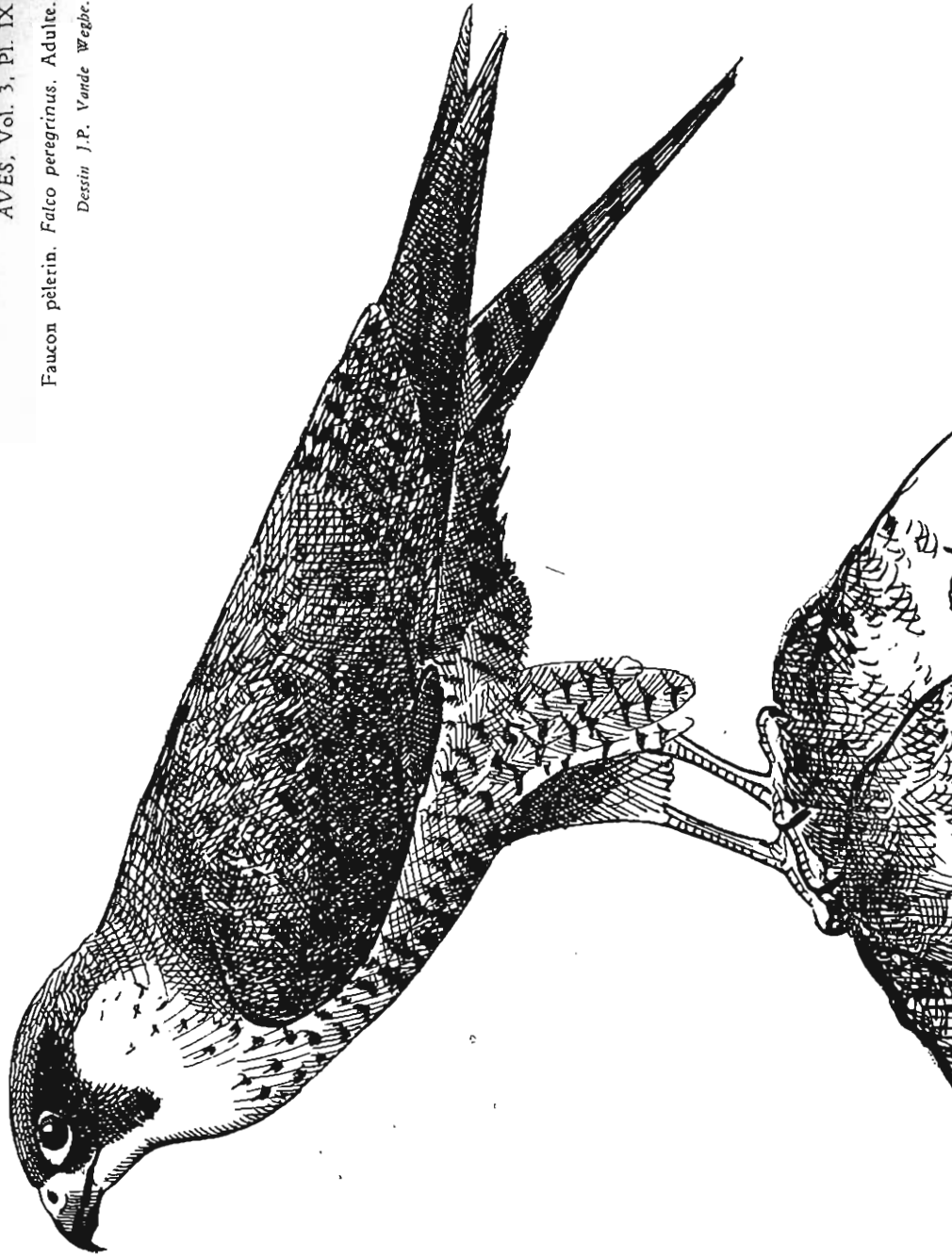
2. Les causes de la raréfaction.

Il reste à déterminer les principales causes de cet extraordinaire déclin. Elles sont nombreuses, on s'en doute. Si elles varient d'une contrée à l'autre, très souvent, elles agissent simultanément.

Des recherches en laboratoire effectuées en Angleterre et en Suède, ont montré incontestablement l'action nocive et souvent mortelle des **composés organochlorés** à effets persistants (DDT, BHC, dieldrine, heptachlore), employés en agriculture, et dont les résidus concentrés ont été trouvés dans des œufs stériles et dans le corps d'adultes morts (Ratcliffe, 1965). Dans un premier stade d'ailleurs, l'influence de ces poisons se manifeste par la destruction des œufs (egg-breakage), comportement observé deux fois en Belgique : en 1964 (Demaret *et al.*, 1964) et en 1965 (*ut supra*). Ultérieurement, l'oiseau (♀ ou ♂ ou les deux à la fois) devient stérile (cfr. les 2 autres couples de l'Amblève et celui de la Haute-Meuse) et enfin, l'intoxication est telle qu'elle peut provoquer la mort (Ratcliffe, 1958, 1963, 1965). Il apparaît que les populations britanniques et suédoises au moins sont les plus touchées par ce péril ; du moins, on n'a pas de preuves scientifiques formelles pour les autres pays.

Faucon pèlerin. *Falco peregrinus*. Adulte.

Dessin J.P. Van de Weghe.





Falco peregrinus. L'aire occupée en 1966 : la femelle et le jeune.

Photo W. Sinctens et P. van Groenendael.

Nous avons vu que les Pèlerins finlandais étaient sur le point d'être exterminés par les **chasseurs** et les **colombophiles** français. En France d'ailleurs, on attribue la disparition des fortes populations picardes et normandes aux ravages systématiques des mêmes destructeurs humains. Il est bien certain en effet, que la chasse et les primes offertes par les organisations colombophiles ne sont pas les moins responsables du déclin. Sur 560 Faucons bagués en Allemagne de l'Est, 107 (soit 19 %) ont été repris, la plupart tués dans l'Est de la France (Terrasse, 1966).

Dans le Nord-Est de la France comme chez nous, les prélèvements répétés effectués par des **oologistes** acharnés sont pour une grande part dans la raréfaction de l'espèce. Certains **fauconniers** aussi ont souvent agi sans modération. En Westphalie, Demandt (1965) cite encore comme causes de la disparition : la **remise en exploitation des carrières** entraînant de fortes modifications dans le voisinage immédiat de l'aire, les **captures au piège et au jardin** (placés dans l'aire même !) ; la protection dont les oiseaux ont bénéficié durant les 20 dernières années n'a eu seulement qu'un effet momentané : les 2 derniers couples de la région sont autant menacés maintenant qu'avant.

V. NOTES SUR LE COMPORTEMENT DU COUPLE NICHEUR EN 1966.

1. Garde autour du nid.

Il est rare que les deux adultes quittent le site en même temps et, dans ce cas, l'absence est de brève durée. En général, un adulte est en permanence posé dans la paroi au-dessus de l'aire ou se trouve immobile, sur la corniche près du jeune (la femelle surtout). Qu'il s'annonce ou non, l'oiseau qui aborde la falaise est souvent accueilli par son conjoint qui lance des cascades de *khê-khê-khê-khê-khê...* nasillardes ou des *pyê-pyê* plaintifs, en décrivant quelques orbés ou en demeurant à son poste.

Les lieux de repos et postes de guet sont assez nombreux. Ils se situent tous plus haut que l'aire parfois très distants (surtout pour le mâle) parfois très proches, les rochers les plus fréquentés, juste au-dessus du nid, étant souillés de déjections blanches.

Du haut de ces observatoires, les adultes demeurent attentifs à tout ce qui se passe aux alentours. Ils suivent les manèges des Choucas (*Coloeus monedula*) voisins et ont tôt fait de repérer un intrus (p. ex., passage d'un promeneur) ou une proie. En fait, ils paraissent indolents, lissant leurs plumes et se chauffant au soleil. A la moindre alerte, les Faucons s'envolent et crient dans le cirque rocheux (voir les croquis réalisés par J. Tricot).

2. Chasse et proie.

Les deux adultes pourvoient au ravitaillement durant l'élevage du jeune. Il semble toutefois que le mâle ait été plus actif au début de cette période (durant l'avant-midi du 1 V 66 par exemple, il partit trois fois en chasse tandis que le 22 V 66, c'est la femelle qui, par deux fois, revint avec une proie). Le rayon d'action est inconnu mais, en moyenne, ne doit pas être grand. Plusieurs observateurs ont vu le mâle chasser aux environs immédiats du site (dans la vallée en contre-bas) ; d'autre part, il est rare qu'un adulte en chasse soit absent plus d'une demi-heure ; quelquefois l'attaque est foudroyante, car le retour avec la victime a lieu deux ou trois minutes après le départ.

Il est souvent malaisé de déterminer les proies avec certitude. Comme c'est généralement décrit, les Choucas qui colonisent la même paroi, sont laissés en paix. Le 22 V 66 la femelle attaque pourtant un de ces oiseaux mais sans chercher à le capturer. Les proies les plus fréquemment rapportées sont des Pigeons sp. (domestiques, très souvent), mais aussi des oiseaux plus petits (par ex. taille Alouette, plumes brunes à pointes blanches ; oiseau de taille moyenne, brun : Grive sp. ?) et même, a-t-il semblé, des rongeurs sp. (le 1 V 66, après-midi).

De retour avec une victime, le mâle s'annonce par des cris et se pose directement sur la corniche du nid près de la femelle qui l'accueille en hochant la tête. (1 V 66). De même la femelle, décidée à ravitailler le jeune avec une proie fraîche, accède directement à l'aire.

3. Nourrissage.

C'est la femelle seule qui nourrit et à intervalles très irréguliers (parfois le jeune reste sur sa faim durant toute une avant-midi, parfois il est ravitaillé à trois reprises en quelques heures). Tantôt les adultes abordent l'aire avec une proie fraîche, tantôt la femelle dépèce une victime qui gît sur la plateforme du nid, tantôt enfin elle rapporte d'une corniche voisine (qui fait office d'entrepôt) les restes d'un premier dépeçage.

Au début du moins, la femelle ravitaile elle-même le jeune qui secoue ses moignons d'aile (cfr. photo). D'autres l'ont vue gagner un rocher voisin, laisser le jeune se débrouiller seul puis venir chercher les restes du repas et les emmener dans les serres à un autre endroit de la falaise ou manger elle-même les dépouilles.

La durée des nourrissages peut atteindre 20 minutes, du moins au début (le 30 IV par exemple). Elle se réduira à quelques minutes au plus à la fin du séjour au nid.

4. Le jeune au nid.

Durant les premiers moments de son séjour au nid, le jeune est souvent réchauffé ou protégé par la femelle. Le 30 IV, le jeune — en 2^e duvet apparemment — se lisse les plumes comme sa mère et se chauffe au soleil à côté d'elle, évitant l'ombre qu'elle lui donne (W. Suetens). Seul, il reste rarement inactif ; déployant ses ailes, se traînant sur les talons, il parcourt son trou, bientôt la terrasse herbeuse puis enfin la corniche tout entière. Il crie quelquefois (pour réclamer sa nourriture ?) : *kiu-kiu* plaintif, ou se terre au fond du nid (p. ex., au passage à basse altitude d'un avion à réaction).

Le jeune s'enhardit ; le 15 V, « il court sur la plateforme, bat des ailes et saute sur le surplomb au-dessus du nid » (W. S.). A trois jours de l'envol, « il sort du trou abritant l'aire, s'étire et semble prendre des bains de soleil sur le rocher plat, juste au-dessus du nid. Pendant des moments assez longs, il se lisse le plumage et arrache d'assez grosses touffes de duvet. La mue a d'ailleurs nettement progressé en cours de journée : le matin, le dessus de la tête et le front étaient largement jaunes ; le soir, la calotte était presque entièrement sombre : il ne restait qu'une raie jaune sur le front (...). A certains moments, il saute, ouvre les ailes, explore activement la zone entourant l'aire, se penche souvent tout au bord de la falaise (...). Un timide essai de vol lui permet de sauter, les ailes ouvertes, d'une grosse pierre dans l'herbe. Par moment, il joue avec les débris

de proies anciennes : il coince un os dans ses serres et tire avec le bec comme s'il restait des lambeaux de chair. Ceci ne dure jamais très longtemps ! » (C. Joiris). S'il reste indifférent aux sautillements d'un Rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), il suit par contre avec beaucoup d'attention un lézard (*Lacerta sp.*) qui passe très près de lui, pratiquement entre ses pattes. « A un moment où le jeune était fort penché et examinait le bas de la falaise, la femelle s'est laissée tomber sur lui et l'a rejeté vers l'aire, en passant. Comme étourdi mais calmé, le jeune se terra alors contre les rochers » (C.J.). La veille de l'envol, il bat des ailes en se précipitant du point le plus haut de sa corniche jusqu'au bord du précipice. Après quelques exercices de ce genre, il lisse longuement son plumage.

5. L'envol.

« Le 22 V 1966 à 04.55 h, la femelle tourne sans arrêt dans le cirque rocheux, en criant. Le nid est vide. Quelque chose se passe ou s'est passé. A 06.30 h, le jeune apparaît sur le chemin au pied de la falaise et sautille à terre (...). Il s'envole directement, droit vers la paroi. Le vol est lent mais horizontal. La réception est délicate : l'oiseau se heurte littéralement contre une dalle et glisse vers le bas en battant des ailes ; il est arrêté par une petite vire à végétation. Il remonte lentement la pente et se cale contre la paroi au sommet de la végétation. La femelle se calme (...). Puis elle s'envole et disparaît derrière une arête. Elle réapparaît avec une petite proie et se pose près du mâle qui veut s'emparer de la proie mais elle lui résiste. De 08.08 h à 08.20 h, par cinq fois, la femelle, proie dans une serre, tourne en rasant la falaise et en criant sans arrêt. Entre les vols, elle se repose près du mâle qui tente en vain de s'emparer de la proie. Tout se passe comme si la femelle montrait au jeune la proie et tentait de le faire voler en l'attirant (...). Vers 08.40 h, la femelle, la proie aux serres, refait une série de passes en criant ; finalement, elle s'envole sans la proie ».

Ce même jour, J. Tricot note encore que le jeune n'est guère brunâtre (« certainement pas comme dans le *Guide des oiseaux d'Europe* !), que la cire-du bec est bleuâtre (ce qui est typique d'un juvénile), les tarses jaune-vert, les sus-caudales roussâtres et la calotte gris foncé.

Le jeune restera toute la journée sur la falaise, remontant de trois « étages » (c'est-à-dire, 10 m environ). Il crie lorsqu'un adulte se présente, mais rarement et peu de temps.

Après l'orage violent qui a sévi en fin d'après-midi, le jeune est intact. A 20.00 h, il est endormi malgré les appels de la femelle alarmée par la présence de l'observateur qui s'est un moment rapproché. Le succès de la nidification est désormais certain.

Résumé.

Pour la première fois depuis plusieurs années, la preuve est donnée qu'un couple de Faucons pèlerins a réussi à élever un jeune dans les Ardennes belges. Une garde permanente a été instaurée, ce qui a permis de préserver le couple et le jeune, d'observer avec quelques précisions le comportement des oiseaux et de le filmer. L'envol a eu lieu le 22 V 66.

En outre, est brossé un tableau du déclin généralisé de l'espèce en Europe occidentale durant les dix dernières années.